

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 30 MAI 2022

Présidence : Marcel GAY

Secrétaire : Félicien MICHAUD

Présents : 15 bourgeois

Il est 19h03 lorsque le Président ouvre la séance. Il salue cordialement l'assemblée et remercie les participants de leur présence.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée officiellement le 29 avril 2022 par avis apposé au pilier public. Cette convocation a également été publiée sur le site internet de la commune et un envoi daté du 12 mai 2022 a été distribué à tous les ménages.

L'ordre du jour suivant est rappelé par le Président et approuvé par l'Assemblée :

1. Salutations d'usage
2. Rapport et commentaires des comptes 2021
3. Rapport de l'organe de contrôle des comptes
4. Approbation des comptes 2021
5. Divers

1. Salutations d'usage

Les salutations d'usage ayant été faites, le Président passe la parole au secrétaire-caissier, M. Félicien Michaud, pour le point 2 de l'ordre du jour.

2. Rapport et commentaires des comptes 2021

M. Félicien Michaud procède à la lecture et commentaires des comptes 2021 de la bourgeoisie (cf annexe). Suite à ce rapport, la parole est passée à l'assemblée qui n'a aucune remarque à formuler.

3. Rapport de l'organe de contrôle des comptes

En sa qualité d'organe de révision, la fiduciaire Fidag, représentée par M. David Détraz, a vérifié la comptabilité et le compte annuel (bilan, compte administratif) de notre bourgeoisie pour l'exercice arrêté au 31.12.2021. La responsabilité de l'établissement du compte annuel incombe au Conseil bourgeoisial alors que la mission de la fiduciaire, qui ne porte ni sur la concordance avec le budget, ni sur le contrôle de la gestion, consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Sur la base de ses travaux, l'organe Fidag atteste que :

La comptabilité, le compte annuel et les amortissements ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires, l'entretien final avec une délégation du Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Sur cette base, l'organe de révision propose d'approuver le compte annuel 2021 de la bourgeoisie de Bovernier en précisant que les comptes sont équilibrés et que la bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements.

4. Approbation des comptes 2021

Le Président prie les membres présents de bien vouloir se prononcer par mains levées en cas d'acceptation des comptes, puis en cas de refus ou d'abstention. C'est à l'unanimité que les comptes de la bourgeoisie sont acceptés. Le Président remercie toutes les personnes présentes pour la confiance témoignée.

5. Divers

Marcel Gay profite de ce point de l'ordre du jour pour donner quelques informations aux bourgeois quant aux activités de la bourgeoisie :

Gorges du Durnand : il constate avec satisfaction l'augmentation du chiffre d'affaire des entrées. Le retour des visiteurs est très bon et il est réjouissant de constater que ces derniers s'arrêtent facilement au restaurant. Il salue l'arrivée des nouveaux gérants, Sylvie et Stéphane Bloyet, anciens tenanciers du restaurant du Dolent à Prayon pendant plus de 20 ans. Il est persuadé que le nouvel élan qui sera donné sera très positif. De plus, de nouvelles mesures sécuritaires ont été entreprises même si le Président rappelle que le risque zéro n'existe pas.

Triage forestier Combins-Catogne : Marcel salue la bonne marche des affaires suite à la fusion qui n'a pas posé de problèmes particuliers. Le nombre d'employés est passé de 7 à 24, ce qui est performant lorsque des travaux conséquents doivent être exécutés. Il est bien clair que tous les postes ont été sauvés. Enfin, le fonds forestier de

reboisement pourrait revenir aux bourgeoisies selon les discussions en cours au sein du Grand Conseil.

Plan de l'Au : suite à plusieurs contacts avec Jean-Marie Putallaz, ingénieur d'arrondissement du SFNP pour le bas-Valais, il serait possible de créer quelques places d'évitement sur la route du Plan de l'Au. L'idée serait de les créer pour le stockage du bois.

La parole est passée à l'assemblée qui n'a aucune remarque à formuler.

A 19h25, le Président met un terme à cette séance en remerciant tous les membres présents et les invite à prendre part à l'assemblée primaire qui va suivre.

Bourgeoisie de Bovernier

Le Président


Marcel GAY



Le Secrétaire


Félicien MICHAUD

Annexes : - comptes 2021 de la bourgeoisie de Bovernier